

Services

Actualisez les coordonnées de l'administrateur de votre Compte entreprise

IRP AUTO fera prochainement évoluer ses services en ligne. Pour en bénéficier, nous vous invitons à mettre à jour les coordonnées associées au rôle d'administrateur de votre Compte entreprise, au plus tard le 15 octobre.

■ Comment mettre à jour les coordonnées de l'administrateur ?

C'est simple, connectez-vous à votre Compte entreprise sur www.irp-auto.com, puis rendez-vous dans « Mes autorisations d'accès » et « Modifier le profil administrateur ».

À noter

Les prochaines évolutions faciliteront la connexion des tiers comptables à leur portefeuille client. Désignés en tant que délégataire du Compte entreprise, les tiers comptables accéderont à tous les comptes entreprise IRP AUTO de leurs clients sans reconnexion.



■ Comment définir l'administrateur de votre Compte entreprise ?

Il fait partie de votre entreprise. C'est la personne :

- habilitée à consulter toutes les informations nécessaires à la gestion de votre Compte entreprise IRP AUTO, y compris les plus sensibles comme les données de salaires ;
- en mesure d'attribuer des délégations auprès d'un autre gestionnaire salarié (ex. : référent prévention, chargé de paie, etc.) ou d'un tiers comptable.



Connectez-vous à votre Compte entreprise IRP AUTO.



Services

DSN : pourquoi déclarer votre apprenti ?

Vous employez un salarié en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ? IRP AUTO vous explique comment le déclarer dans votre déclaration sociale nominative (DSN) et pourquoi il est important de le faire.

■ Choisir la catégorie non-cadre/ouvrier

Pour bien déclarer votre salarié en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, il est nécessaire de choisir la catégorie professionnelle non-cadre/ouvrier¹ dans votre DSN. Ainsi, votre jeune salarié pourra accéder à son Compte personnel IRP AUTO.

■ Saviez-vous que vous pouvez même affilier vos salariés avant leur arrivée ?

Une déclaration anticipée est possible dès confirmation de votre recrutement. Elle permet de faire face aux imprévus et d'assurer vos obligations d'employeur. Vos salariés, y compris apprentis, sont couverts dès leur arrivée dans votre entreprise² et votre cotisation n'est due qu'à compter de ce jour. Pour affilier votre nouvelle recrue, rendez-vous sur votre Compte entreprise.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.irp-auto.com.



¹ Pour un salarié non cadre.

² Selon contrat(s) santé et/ou prévoyance souscrit(s).

Santé

« Les solutions et services IRP AUTO sont un plus pour attirer et fidéliser les talents »

Charline LACOSTE, directrice des ressources humaines, Groupe Balesi (Corse-du-Sud), entreprise familiale qui emploie 150 salariés à plein temps, auxquels s'ajoutent 30 saisonniers du 1^{er} avril au 30 septembre, nous fait part de son expérience de la mutuelle IRP AUTO et des services associés.

« En tant que DRH, j'accorde beaucoup d'attention à la qualité des conditions de travail des salariés. À mon arrivée, l'entreprise était couverte en prévoyance par IRP AUTO depuis longtemps. J'ai d'abord harmonisé le contrat pour que tous nos salariés, quel que soit leur statut, disposent des mêmes garanties afin de renforcer la cohésion et de faciliter la mobilité interne.

J'ai ensuite changé de mutuelle au profit d'IRP AUTO, convaincue par sa parfaite connaissance des métiers de l'automobile et la qualité de ses services digitaux. C'est essentiel pour moi de gagner du temps, grâce à l'affiliation en ligne, et de proposer à toute l'équipe de bons niveaux de remboursement des frais de santé et des services utiles au quotidien. Avec l'application mobile IRP AUTO Santé, chacun peut suivre ses remboursements et adresser ses feuilles de soins. Les retours des salariés sont très positifs ! Nous prenons en charge la mutuelle des salariés à 100 %, y compris pour les saisonniers. La qualité de la couverture est un plus pour attirer et fidéliser les talents, notamment les mécaniciens et carrossiers, des profils en pénurie sur le marché. »



Charline LACOSTE, directrice des ressources humaines, Groupe Balesi, entreprise présente sur toute la chaîne de valeur automobile : véhicules neufs, d'occasion, location de voitures, contrôle technique, station-service...



Pour en savoir plus sur la mutuelle IRP AUTO, rendez-vous sur www.irp-auto.com.



Pour vous, nous avançons jour après jour

Gestion des paies dématérialisée, réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, développement accéléré de la prévention, espace Internet Aides & Avantages pour vos salariés, découvrez dans notre rapport d'activité toutes ces avancées et bien d'autres qui témoignent de notre engagement pour répondre à vos attentes spécifiques au quotidien. Retrouvez aussi les témoignages de Cyril, Mélanie, Audrey, Séverine, Jonathan, Laura, Nicolas, Dominique, Pascale, représentants d'entreprises, salariés et retraités.



Pour consulter le rapport d'activité et découvrir les témoignages, rendez-vous sur www.irp-auto.com.



Suivez-nous sur [Linked in](https://www.linkedin.com)



Qui connaît bien protège bien